

Demande de renouvellement de badge d'accès à la déchèterie suite à une perte ou un vol

Veillez noter que le renouvellement de votre badge d'accès à la déchèterie est soumis à un coût de 16€ TTC en cas de casse ou de perte. La facture vous sera adressée directement par le Trésor Public, auprès duquel vous devrez effectuer le règlement. Le renouvellement est gratuit en cas de vol, sous réserve de la présentation d'un justificatif de dépôt de plainte auprès des autorités compétentes.

Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom : Prénom :

Résidence, n° d'appartement (à défaut noter le numéro d'étage et la porte) :

N° : Rue :

Code Postal : Commune :

Téléphone : Mail :

☐ J'accepte de recevoir les informations relatives à l'activité du SYDED

- ☐ Déclare avoir cassé mon badge d'accès
Numéro du badge (figure en bas à gauche) :
- ☐ Déclare avoir perdu mon badge

- ☐ Déclare m'être fait voler mon badge d'accès
Joindre un justificatif de déclaration de vol auprès de la gendarmerie ou police municipale

Le badge sera disponible sous un mois à compter de votre demande, sur la déchèterie de votre choix et sur présentation d'une pièce d'identité.

Votre badge restera disponible pendant deux mois sur la déchèterie.

Cochez la case correspondant à la déchèterie où vous irez retirer votre badge :

- | | | | |
|--|--|---|---|
| ☐ Ambazac | ☐ Eymoutiers | ☐ Nouic | ☐ Saint-Germain les Belles |
| ☐ Bessines-sur-Gartempe | ☐ Ladignac le Long | ☐ Oradour-sur-Vayres | ☐ Saint-Junien |
| ☐ Bosmie l'Aiguille | ☐ Magnac-Laval | ☐ Pierre-Buffière | ☐ Saint-Léonard de Noblat |
| ☐ Châlus | ☐ Mailhac-sur-Benaize | ☐ Rochechouart | ☐ Saint-Martin le Vieux |
| ☐ Château-Chervix | ☐ Nexon | ☐ Saint-Bonnet de Bellac | ☐ Saint-Mathieu |
| ☐ Châteauneuf-la-Forêt | ☐ Nieul | ☐ Saint-Cyr | ☐ Saint-Yrieix |

Pour information, votre badge vous permet d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire du SYDED

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) 2016/679 du 27 avril 2016, complété par la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, version 4, décret n° 2019-536 du 30/05/2019, je suis informé(e) que les informations recueillies font l'objet de traitements nécessaires à la fabrication du badge d'accès, à la mise en place des autorisations d'accès, à son enregistrement et suivi d'utilisation et à l'envoi d'informations portant sur la compétence déchets du SYDED 87. La durée de conservation de ces informations est fixée à 12 mois après la date de restitution du badge. Vous disposez des droits d'accès, de modification et de celui de vous opposer à la réception d'informations et communications.

Fait à Le

Signature :

Document à remplir et à retourner au SYDED :

- Par courrier : ZA du Prouet - 59 rue de la Filature - 87 350 Panazol
- Par mail à contact@syded87.org

Durant le temps de traitement, vous pourrez accéder aux déchèteries sur présentation d'une copie de votre demande. Seuls les déchets verts ne seront pas acceptés.

ZA du Prouet – 59 rue de la Filature – 87 350 PANAZOL / Tél : 05 55 12 12 87 - Email : contact@syded87.org



SYDED
HAUTE-VIENNE
tous **écocitoyens** !



www.syded87.org



@Syded87